



Marionnette & Thérapie

Marionnette et Thérapie – 25, rue Racapé - 44300 Nantes

02 51 89 95 02 – marionnettetherapie@free.fr - <http://marionnettetherapie.free.fr>

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro

52 44 05871 44 auprès du préfet de région de Pays de la Loire

Datadock : identifiant 0005876 - **Qualiopi** : certificat 478820 accordé au titre des actions de formation - SIRET 322 457 995 00056 – APE 9499Z – Association loi 1901

> Les formations : les stages de cinq jours – Descriptifs détaillés

CONTES ET MARIONNETTES, SUPPORTS DE SYMBOLISATION

Compétences visées :

Animation d'un atelier marionnettes à visée thérapeutique utilisant la marionnette comme médiateur pour des personnes en difficultés psychiques ou sociales ou en situation de handicap.

Spécificités de ce stage : contes et marionnettes dans un même atelier.

Objectifs pédagogiques :

- Initiation à la fabrication, l'animation et la mise en jeu de marionnettes.
- Approche de la spécificité des contes de tradition orale et des différentes façons de les dire.
- Repérage du rôle psychique de ces activités comme supports de symbolisation et d'éveil à l'imaginaire quand elles sont pratiquées dans le cadre d'un atelier contes et marionnettes à visée thérapeutique.

Prérequis :

Pratique de la langue française.

Public concerné :

Ce complément de formation est destiné à des personnes en formation initiale ou en activité dans le domaine psychosocial (psychologue, infirmier, éducateur spécialisé, marionnettiste, etc), dont le dénominateur commun est qu'elles ont l'intention de mettre en place un atelier contes et marionnettes à visée thérapeutique ou d'intégrer un atelier existant.

Cette formation pour 6 à 10 participants peut aussi se dérouler en intra sur 5 jours en continu ou en deux périodes.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Le stage est animé par un(e) marionnettiste et un conteur ou une conteuse aussi psychologue pour 6 à 10 stagiaires. Les formateurs interviennent en alternance durant les cinq jours. Le matériel nécessaire à la fabrication de deux marionnettes par stagiaire est fourni. Les principaux exposés, les méthodes de fabrication des marionnettes, le descriptif de chaque journée comprenant les jeux, les techniques de manipulation et de mise en scène, les bibliographies établies par chacun des intervenants sont remis aux participants en fin de stage. Une documentation est mise à disposition pour consultation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

- Une feuille d'émargement est présentée chaque matin et après-midi.
- Un point journalier est effectué avec les stagiaires sur le déroulé du stage, leurs découvertes et leurs questions, de façon à ce que les formateurs puissent procéder à des ajustements.

Moyens permettant d'en apprécier les résultats :

Le dernier jour du stage, un bilan est fait en groupe oralement et dans une visée d'auto-évaluation. Une enquête de satisfaction est aussi remise à chaque stagiaire et collectée le jour même.

Un mois après le stage, un questionnaire d'évaluation est envoyé par mail aux stagiaires avec demande de réponse sous quinzaine.

Durée :

40 heures sur 5 jours consécutifs du lundi au vendredi.

Déroulé :

– La matinée du premier jour est animée par les deux intervenants qui présentent le déroulé du stage, son contenu et les modalités de leurs interventions.

– Le (la) marionnettiste anime les temps de mise en mouvement des marionnettes, de création de marionnettes, d'élaboration de scénarios. La première marionnette fabriquée est une marionnette dont la tête est en modelage et le corps en tissu : tringle, marotte ou marionnette sur table, selon les secteurs d'intervention du public attendu. La fabrication rapide concernera une des familles de marionnettes non utilisées et se réalisera par assemblage de matériaux divers. Le (la) marionnettiste propose également des exercices de jeu de marionnettes dans l'espace du castelet et des jeux de langage ouvrant à l'imaginaire. Il (elle) est présent(e) aux exposés pour lesquels il (elle) peut apporter des éléments de son expérience sur le terrain.

– Le conteur ou la conteuse aussi psychologue dit plusieurs contes, en lien aux problématiques apportées par les stagiaires. Il (elle) expose ce que sont les caractéristiques fondamentales du conte de tradition orale, et comment ces caractéristiques en font un éveillé d'esprit, un éveillé de l'imaginaire, imaginaire bien différencié de la réalité. Il (elle) expose comment utiliser le conte au sein d'ateliers à but thérapeutique, que ce soit avec des adultes ou des enfants, et les précautions qui doivent être prises.

– Sa présence sur certains temps animés par le (la) marionnettiste va lui permettre d'observer la vie du groupe et d'alimenter par des exemples ses exposés.

– Cette même personne intervient sous forme d'exposés cliniques ou théoriques concernant les processus psychiques activés dans les différents moments d'un atelier « contes et marionnettes », de la fabrication à la mise en paroles et en jeu, ainsi que :

- l'organisation temporelle et spatiale de cette activité ;
- la conduite des séances, le rôle des animateurs et les modalités de leurs interventions ;
- le choix du dispositif en fonction de l'âge des participants et de leur pathologie ;
- les aménagements du dispositif en fonction de la formation des animateurs et de l'objectif de l'activité contes et marionnettes.